

Papeete, le 12 août 2013

## INFORMATION MEDIAS

### Réunion des comités de pilotage du Contrat de projets et « du Troisième Instrument financier » Le 12 août 2013 à la Présidence de la Polynésie française

#### 1. Le comité de pilotage du Contrat de projets 2008-2013



Le Contrat de Projets (2008-2013) a pour objet la réalisation, en Polynésie française, d'équipements structurants à hauteur de 47,6 milliards de francs (Hors TVA). A ce jour, 42% de l'enveloppe totale ont pu être engagés. Les montants sont répartis entre : le « volet Logement social » (42%), le « volet Santé » (9%), le « volet Abris de survie » (14%), le « volet Environnement » (28%), le « volet Enseignement supérieur et recherche » (2%), le « volet Constructions scolaires du 1<sup>er</sup> degré » (5%).

Le comité a prévu le financement de trois nouveaux projets : le tourisme nautique aux Îles Sous-le-Vent, une enquête sur le budget des familles et un colloque sur les énergies renouvelables. Ils font l'objet d'une décision de financement à hauteur de 635 millions de francs :

- **Colloque sur les énergies renouvelables, au titre du volet « Enseignement supérieur et recherche »**

L'évolution constante de la consommation d'électricité en Polynésie française a conduit l'Etat et la Polynésie française à engager une réflexion sur la valorisation du potentiel du territoire en matière d'énergies renouvelables. L'organisation d'un colloque international rassemblant les décideurs, experts, chercheurs, industriels et investisseurs permettra de dégager les pistes de développement dans ce secteur. L'engagement de ce projet a nécessité l'augmentation de l'enveloppe du volet « Enseignement supérieur et recherche » qui est d'environ 801 millions de francs, d'un montant de 45 millions de francs.

- **Tourisme nautique (nouveau volet)**

La réalisation du projet de développement durable du tourisme nautique aux Îles Sous-le-Vent permettra l'aménagement de sites dédiés aux plaisanciers et la réalisation d'études portant sur

#### Contacts médias

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

le développement du secteur et de la protection de l'environnement. Le financement est de 120 millions de francs.

➤ **Enquête sur le budget des familles (nouveau volet)**

Cette enquête a pour objet d'évaluer la composition du panier de la ménagère et ainsi de (re)construire l'indice des prix à la consommation. Le financement est de 470 millions de francs.

La situation des enveloppes financières imparties aux différents volets du contrat se voit modifiée comme suit :

<b>VOLET</b>	<b>Enveloppe CdP (HT) (actuelle)</b>	<b>Nouvelle Enveloppe CdP (HT)</b>
<b>Enseignement Supérieur Recherche</b>	<b>801 525 060</b>	<b>846 525 060</b>
<b>Abris</b>	<b>6 865 909 079</b>	<b>6 230 909 079</b>
<b>Environnement</b>	<b>13 419 147 209</b>	<b>13 419 147 209</b>
<i>AEP</i>	<i>7 841 651 840</i>	<i>7 841 651 840</i>
<i>AEU</i>	<i>4 202 200 000</i>	<i>4 202 200 000</i>
<i>DECHETS</i>	<i>1 121 118 758</i>	<i>1 121 118 758</i>
<i>Opérations d'appui</i>	<i>254 176 611</i>	<i>254 176 611</i>
<b>Santé</b>	<b>4 097 063 235</b>	<b>4 097 063 235</b>
<b>Logement social</b>	<b>19 798 985 917</b>	<b>19 798 985 917</b>
<b>Constructions scolaires</b>	<b>2 632 011 553</b>	<b>2 632 011 553</b>
<b>Tourisme nautique</b>		<b>120 000 000</b>
<b>Enquête sur le budget des familles</b>		<b>470 000 000</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>47 614 642 053</b>	<b>47 614 642 053</b>

**Contacts médias**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

## **2. Le comité de pilotage du « Troisième instrument financier » (concours financier de l'Etat aux investissements prioritaires de la Polynésie française)**

Le « Troisième instrument financier » permet de financer chaque année 8,4 milliards d'investissements pour réaliser des infrastructures dans quatre secteurs : routier, aéroportuaire, maritime et défense contre les eaux. L'Etat apporte 6,2 milliards de francs Cfp. Le Gouvernement a souhaité modifier la programmation pour 2013. A l'issue du comité de pilotage, 72 projets d'investissements ont été retenus. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 46 aménagements routiers
- 12 aménagements aéroportuaires
- 12 aménagements maritimes
- 2 aménagements de défense contre les eaux

## **3. Conclusions des deux comités de pilotage :**

Le Président de la Polynésie française a souligné le besoin de soutenir l'emploi et la nécessité de donner la priorité au logement social. Les sommes affectées au logement social dans le cadre du contrat de projets ont donc été préservées tout en trouvant les ressources pour financer les trois projets nouveaux.

**Contacts médias**

[yves.haupt@presidence.pf](mailto:yves.haupt@presidence.pf) - [communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

**COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT DE PROJETS**

**Co-Présidents :**

- le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française ;
- le Président de la Polynésie française ;

**Membres :**

- le Vice-président, ministre de l'économie, des finances et du budget, de la fonction publique, chargé des entreprises et de l'industrie, de la promotion des exportations et de la lutte contre la vie chère;
- le Ministre du tourisme, de l'écologie, de la culture, de l'aménagement du territoire et des transports aériens;
- le Ministre des ressources marines, des mines et de la recherche, chargé de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et des relations avec les institutions;
- le Ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique et de la communication, de l'artisanat, porte-parole du gouvernement
- le Ministre de la santé, du travail, chargé de la protection sociale généralisée, de la formation professionnelle, des droits de la femme et de la lutte contre la toxicomanie;
- le Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports, chargé de la vie associative
- le Ministre de l'équipement, de l'urbanisme, des énergies et des transports terrestres et maritimes;
- le Secrétaire Général du Haut-Commissariat ;
- l'Administrateur Général des Finances Publiques en Polynésie française ;
- le Secrétaire Général Adjoint et Chef de la subdivision administrative des îles Australes ;
- le Chef des subdivisions administratives des îles du Vent et des îles Sous-le-Vent ;
- le Chef de la subdivision administrative des îles Tuamotu-Gambier ;
- la Chef de la subdivision administrative des îles Marquises ;
- le Délégué régional à la Recherche et à la Technologie ;

**Partenaire :**

- le Directeur de l'Agence française de développement ;

**Secrétariat :**

- le Directeur des actions de l'Etat, secrétaire (Etat) du Contrat de Projets;
- la Directrice du budget et de la prospective, secrétaire (PF) du Contrat de Projets

**Contacts médias**

[yves.haupt@presidence.pf](mailto:yves.haupt@presidence.pf) - [communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE  
PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DU « TROISIEME INSTRUMENT FINANCIER »**

**Au titre de l'Etat**

- le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française ;
- le Secrétaire Général du Haut-Commissariat ;
- l'Administrateur Général des Finances Publiques en Polynésie française ;
- le Chef des subdivisions administratives des îles du Vent et des îles Sous-le-Vent ;
- le Secrétaire Général Adjoint et Chef de la subdivision administrative des îles Australes ;
- le Chef de la subdivision administrative des îles Tuamotu-Gambier ;
- la Chef de la subdivision administrative des îles Marquises ;
- le Directeur des actions de l'Etat.

**Au titre de la Polynésie française**

- le Président de la Polynésie française ;
- le Vice-président, ministre de l'économie, des finances et du budget, de la fonction publique, chargé des entreprises et de l'industrie, de la promotion des exportations et de la lutte contre la vie chère;
- le Ministre de l'équipement, de l'urbanisme, des énergies et des transports terrestres et maritimes.

**Contacts médias**

[yves.haupert@presidence.pf](mailto:yves.haupert@presidence.pf) - [communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr)